



D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **20**
 Nombre de votants : **34**
 Date de convocation : **25/03/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. Jean-Claude PERALBA, Vice-Président.

**OBJET : APPROBATION AFFECTATION DES RESULTATS
2015 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Étaient présents :

TAURINYA (Brouilla) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL, PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – PUIG (Sainte-Colombe) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) - ALBERT, COUSSOLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

L.BERNARDY (Banyuls dels Aspres) à J.C.PERALBA
 H.LLOBET (Brouilla) à P.TAURINYA
 A.DOUTRES (Caixas) à N.GONZALEZ
 G.CHINAUD (Calmeilles) à M.LESNE
 C.VILA (Oms) à J.CHEREZ
 P.MAURAN (Montauriol) à A.PUIG
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille) à R.TOURNE
 R.LEMORT (Thuir) à J.M.LAVAIL
 N.MON (Thuir) à D.RUIZ
 R.PEREZ (Thuir) à J.C.BERNADAC
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à A.BOURRAT
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 T.VOISIN (Thuir) à G.FLACHAIRE
 R.ATTARD (Trouillas) à J.ALBERT

Certifié exécutoire

Absents:

F.CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 P.MAURY (Thuir)
 R.OLIVE (Thuir) sorti au moment du vote

Publié ou Notifié

le

Le Procès-verbal de la séance du 3 Mars 2016 a été adopté sans observations.

Madame Ghislaine FLACHAIRE est élue secrétaire de séance.

22/2016

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET ASSAINISSEMENT	COMPTES ADMINISTRATIFS Année 2015 Page n° 1	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 31/03/2016
--	---	---

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 34
VOTES : Contre 0 Pour 34 Abstentions 0
Date de convocation : 25/03/2016

**DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 31 Mars 2016 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Jean-Claude PERALBA, 2ème Vice-Président, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Accusé de réception	06 24 40 60 44	Accusé de réception	06 24 40 60 44
Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 045 576,19
Résultat de l'exercice (A) : Recettes	559 234,36	Résultat de l'exercice (A) : Recettes	559 234,36
Excédent de fonctionnement (B) : Dotations	486 341,83	Excédent de fonctionnement (B) : Dotations	486 341,83
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	1 203 741,02
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes	494 954,86	Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes	494 954,86
Résultat antérieur reporté en exercice (E) : Recettes	708 786,16	Résultat antérieur reporté en exercice (E) : Recettes	708 786,16
Solde des restes à réaliser de l'exercice (F) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	782 404,78	Solde des restes à réaliser de l'exercice (F) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	782 404,78
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)		Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	421 336,24

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en Irpés' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 045 576,19
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

les conseillers communautaires présents et représentés



Cachet :

Pour expédition conforme,
LE PRESIDENT,